

Ergonomie des interfaces, UX/UI Design

CATEGORIE : B

Vue d'ensemble

Domaine(s) d'activité professionnel dans lequel(s) est utilisé la certification :

Spécifique : ■ **Support à l'entreprise - Systèmes d'information et de télécommunication**

Les secteurs d'application dans lesquels la certification est utilisée sont multiples : banque et assurance, télécommunications, Défense, santé, culture.

La certification est utilisée par des professionnels occupant des postes de webdesigner, graphistes, développeurs, chefs de projet marketing, chefs de produit.

Code(s) NAF : **74.10Z**, **62.02A**

Code(s) NSF : **326m**

Code(s) ROME : **E1205**, **M1805**

Formacode : **31057**

Date de création de la certification : **15/12/2015**

Mots clés : **Logiciel**, **web**, **Design**, **Ergonomie**

Identification

Identifiant : **1709**

Version du : **22/03/2016**

Références

Consensus, reconnaissance ou recommandation :

Formalisé :

- [3-3 Consensus formalisé Elements de référence Appels d offre](#)

Non formalisé :

- [3-3 Consensus non formalisé Données prospectives](#)
- [3-3 Synthèse des résultats enquete stagiaires](#)

Norme(s) associée(s) :

—

Descriptif

Objectifs de l'habilitation/certification

Le certificat « Ergonomie des interfaces, UX/UI design » vise à garantir les compétences de professionnels du domaine informatique impliqués dans la conception d'interfaces. Elle permet aux professionnels titulaires de piloter des projets de conception ou refonte d'interfaces logicielles, web, mobiles et tactiles, ou de concevoir eux-mêmes des interfaces, en respectant les méthodologies et en utilisant les outils adaptés.

Lien avec les certifications professionnelles ou les CQP enregistrés au RNCP

- Aucun

Descriptif général des compétences constituant la certification

1.1 Bloc 1 : Ergonomie des interfaces logicielles et web

IHM01 : Conduire en interne ou auprès des clients un projet de conception d'interface depuis son argumentation jusqu'au contrôle des livrables.

IHM02 : Auditer des interfaces : observer et évaluer.

Public visé par la certification

- Salariés
- Demandeurs d'emploi
- Indépendants

IHM03 : Conduire des entretiens : tests utilisateurs, focus groups, enquête terrain.

IHM04 : Construire des persona et des scénarii d'usage.

IHM05 : Mettre en place une architecture de l'information par la méthode du tri par cartes.

IHM06 : Scénariser la conception d'une interface.

IHM07 : Elaborer des maquettes papier et des maquettes dynamiques (« wireframing » à l'aide des logiciels type Axure, Balsamiq...).

1.2 Bloc 2 : Ergonomie des interfaces mobiles et tactiles

MT01 : Concevoir en toute autonomie une interface d'application mobile en respectant les standards des principaux systèmes d'exploitation (iOS, Android, Windows Phone).

MT02 : Concevoir une interface en intégrant les spécificités des interactions tactiles.

MT03 : Concevoir des pages web « responsive design » (adaptation de l'affichage aux différents appareils connectés).

1.3 Bloc 3 : Design graphique des interfaces

DG01 : Construire un brief graphique (cahier des charges définissant les attentes graphiques).

DG02 : Mettre en œuvre les règles de mise en page et de guidage visuel.

DG03 : Traduire artistiquement la demande à l'aide des outils de design graphique (Illustrator, Photoshop, Flash, Dreamweaver).

DG04 : Présenter les propositions (pistes graphiques) aux clients internes et/ou externes en justifiant les choix graphiques et fonctionnels.

Les professionnels concernés exercent ces compétences de conception d'interfaces en répondant à une demande interne ou de clients externes à qui ils se réfèrent et font un rapport final. L'ensemble de ces compétences s'exerce en toute autonomie et en totale responsabilité.

Modalités générales

L'accès à la certification se fait par une formation continue de 10 jours non consécutifs (70h).

Le volume horaire de la formation est découpé comme suit :

Bloc 1 : Formation "Ergonomie des interfaces logicielles et web" : 5 jours non consécutifs (35h).

Bloc 2 : Formation "Ergonomie mobile et tactile" : 3 jours consécutifs (21h).

Bloc 3 : Formation "Design graphique des interfaces" : 2 jours consécutifs (14h)

Chaque formation peut être suivie indépendamment et donne lieu à une validation partielle dans le cadre de la certification.

Nos formations existent depuis plus de 5 ans et sont dispensées par nos consultants formateurs. Les programmes et dates sont disponibles sur notre site internet.

Liens avec le développement durable

Aucun

Valeur ajoutée pour la mobilité professionnelle et l'emploi

Pour l'individu

Les professionnels ayant acquis la certification « ergonomie des interfaces, UX/UI design » obtiennent un supplément de qualification leur permettant d'aborder les projets de conception ou refonte d'interface en toute autonomie et en pleine responsabilité. Les professionnels titulaires du certificat renforcent leur crédibilité au sein des équipes projet et valorisent leurs cursus initiaux. En outre, la certification leur assure de meilleures possibilités d'évolution de carrière ainsi qu'une meilleure employabilité.

Pour l'entité utilisatrice

La certification « ergonomie des interfaces, UX/UI design » assure aux entités utilisatrices le maintien d'un avantage concurrentiel :

En mettant en valeur la méthode de conception centrée utilisateur et ainsi accroître la satisfaction de leurs clients.

En montrant son engagement fort dans une démarche qualité et Agile de leurs produits. La certification permet aux entités utilisatrices d'avoir en interne des professionnels qualifiés et d'éviter le recours à des prestataires externes (meilleure maîtrise du budget, gain de temps, meilleure connaissance de l'entreprise). Ces professionnels certifiés font le lien entre les différentes équipes partie prenantes de la conception ou refonte d'interfaces (équipes marketing, développeurs...).

La certification permet de renforcer la confiance des équipes dans la conduite de projets d'ergonomie des interfaces UX/UI design d'envergure.

Evaluation / certification

Pré-requis

Bon niveau de connaissance de l'outil informatique, des systèmes d'exploitation, et des usages d'internet.

Compétences évaluées

L'ensemble des compétences dans leur totalité est évalué.

IHM01 : Conduire en interne ou auprès des clients un projet de conception d'interface depuis son argumentation jusqu'au contrôle des livrables.

IHM02 : Auditer des interfaces : observer et évaluer.

IHM03 : Conduire des entretiens : tests utilisateurs, focus groups, enquête terrain.

Centre(s) de passage/certification

- Siège social d'Usabilis (Centre de formation) <http://www.usabilis.com/contact/>

IHM04 : Construire des persona et des scénarii d'usage.

IHM05 : Mettre en place une architecture de l'information par la méthode du tri par cartes.

IHM06 : Scénariser la conception d'une interface.

IHM07 : Elaborer des maquettes papier et des maquettes dynamiques (« wireframing » à l'aide des logiciels type Axure, Balsamiq...).

MT01 : Concevoir en toute autonomie une interface d'application mobile en respectant les standards des principaux systèmes d'exploitation (iOS, Android, Windows Phone).

MT02 : Concevoir une interface en intégrant les spécificités des interactions tactiles.

MT03 : Concevoir des pages web « responsive design » (adaptation de l'affichage aux différents appareils connectés).

DG01 : Construire un brief graphique (cahier des charges définissant les attentes graphiques).

DG02 : Mettre en œuvre les règles de mise en page et de guidage visuel.

DG03 : Traduire artistiquement la demande à l'aide des outils de design graphique (Illustrator, Photoshop, Flash, Dreamweaver).

DG04 : Présenter les propositions (pistes graphiques) aux clients internes et/ou externes en justifiant les choix graphiques et fonctionnels.

Niveaux délivrés le cas échéant (hors nomenclature des niveaux de formation de 1969)

Non applicable

La validité est Permanente

Possibilité de certification partielle : oui

Étendue de la certification partielle :

Les blocs « Ergonomie des interfaces logicielles et web », « Ergonomie mobile et tactile » et « Design graphique des interfaces » sont indépendants les uns des autres, chacun peut faire l'objet d'une validation.

Pour le bloc 1 : 4 compétences sur 7 doivent être acquises

Pour le bloc 2 : 2 compétences sur 3 doivent être acquises

Pour le bloc 3 : 2 compétences sur 4 doivent être acquises

En cas de non validation du bloc, le candidat est amené à retravailler et re soumettre son projet au jury.

Durée de validité des composantes acquises :

2 ans

Durée accordée pour valider les composantes manquantes :

2 ans

Matérialisation officielle de la certification :

Certificat d'obtention de l'examen. Un document spécifique sera attribué en cas de validation partielle d'un des blocs.

Plus d'informations

Statistiques

Nos formations existent depuis plus de 5 ans, avec un effectif global annuel d'environ 200 participants. Le nombre de titulaires de la certification est compris dans une fourchette entre 52 et 70 certifiés annuels (avec 37% des participants suivant le parcours certifiant).

Autres sources d'information

Notre site internet : www.usabilis.com